



Pêches et Océans
Canada

Garde côtière
canadienne

Fisheries and Oceans
Canada

Canadian
Coast Guard

Avis aux navigateurs

Édition n° 11/2022
25 novembre 2022



Sécurité d'abord, Service constant

Sommaire mensuel des avis temporaires et préliminaires

Canada 

Avis aux navigateurs – Sommaire mensuel des avis temporaires et préliminaires
Édition n° 11/2022

Also available in English:
Notices to Mariners – Monthly Summary of Temporary and Preliminary Notices
Edition No. 11/2022

Publié sous l'autorité de :
Programmes de la Garde côtière canadienne
Aides à la navigation et Voies navigables
Pêches et Océans Canada
Montréal QC H2Y 2E7

Pour obtenir plus de renseignements, veuillez communiquer
avec Notmar.XNCR@dfo-mpo.gc.ca.

© Sa Majesté le Roi du chef du Canada,
représenté par le ministre des Pêches, des Océans
et de la Garde côtière canadienne, 2022.

No de cat. Fs151-19F-PDF (fichier PDF, français)
ISSN 2561-5114

No de cat. Fs151-19E-PDF (fichier PDF, anglais)
ISSN 2561-5106

Une version Web est disponible ici :
<https://www.notmar.gc.ca/temp-pre-mensuel> (français)
<https://www.notmar.gc.ca/temp-pre-monthly> (anglais)

Notes explicatives

Les positions géographiques correspondent directement aux graduations de la carte du Service hydrographique du Canada à la plus grande échelle (sauf s'il y a indication contraire).

Les relèvements sont des relèvements vrais comptés dans le sens des aiguilles d'une montre, de 000° (Nord) à 359°. Les relèvements des feux sont donnés du large.

La visibilité des feux est celle qui existe par temps clair.

Les profondeurs - Les unités utilisées pour les sondes (mètres, brasses ou pieds) sont indiquées dans le titre de la carte.

Les élévations sont rapportées au niveau de la Pleine Mer Supérieure, Grande Marée (sauf s'il y a indication contraire).

Explication de l'expression « Avis aux navigateurs temporaires et préliminaires »

Certains Avis aux navigateurs qui paraissent dans les éditions mensuelles portent la lettre (T) ou (P) après le numéro régulier. Ces lettres indiquent que le renseignement contenu dans l'avis est de nature temporaire ou préliminaire, respectivement.

Avis temporaire (T)

S'il existe un changement temporaire des conditions qui influent sur la navigation et si ce changement doit demeurer en vigueur pendant une période excédant trois mois, un avis temporaire (T) sera publié. Les changements temporaires qui demeurent en vigueur pendant une période de moins de trois mois ne seront normalement pas publiés (à moins qu'ils représentent un intérêt exceptionnel). Autrement, ces renseignements seront diffusés par le(s) centre(s) de Services de communications et de trafic maritimes (SCTM) de la Garde côtière canadienne de la région en cause sous forme d'avertissement de navigation (AVNAV) diffusés. Les avis (T) seront annulés lorsqu'il y aura lieu de le faire.

Veillez noter que les avis (T) avec une date de fin seront automatiquement annulés une fois la date de fin passée. En cas de modification de ces avis, un nouvel Avis aux navigateurs sera émis.

Avis préliminaire (P)

- a. S'il doit se produire dans un avenir rapproché des changements importants influant sur la navigation, un Avis aux navigateurs décrivant ces changements sera publié afin que les navigateurs en soient informés d'avance. Ces avis seront désignés par le suffixe (P).
- b. S'il se produit un changement de conditions influant sur la navigation mais que tous les renseignements ne sont pas disponibles, un avis préliminaire (P) donnant les renseignements disponibles sera publié. Cet avis sera suivi d'un avis régulier lorsque les renseignements complets seront disponibles. L'avis régulier annulera l'avis (P).
- c. Lorsque des changements ont été effectués et sont trop complexes pour être énumérés sous forme d'avis écrit, un avis (P) donnant des renseignements généraux sera publié. Cet avis expliquera les mesures qui seront prises pour la mise-à-jour des cartes en publiant des annexes graphiques, de nouvelles éditions ou de nouvelles cartes.

Veillez noter que suite à l'expiration de la période de commentaires ou d'objections de 90 jours, les avis (P) de changements proposés ou d'intention de supprimer seront automatiquement annulés. En cas de modification de ces avis, un nouvel Avis aux navigateurs sera émis.

Mesures à prendre à la réception des avis (T) & (P)

Il est inhabituel d'apporter des corrections permanentes aux publications et aux cartes marines en se basant sur des avis (T) & (P). À la réception de ces avis, les renseignements qu'ils contiennent doivent être notés au crayon sur les publications et cartes en cause.

Attention

Nous rappelons aux navigateurs que les publications et cartes marines qu'ils achètent chez les fournisseurs ne sont pas corrigées à partir des avis (T) & (P). Pour la liste des cartes touchées par les avis (T) & (P), veuillez-vous référer à l'index sur la page ii de cette publication.

Table des matières

Côte de Terre-Neuve-et-Labrador **1**

Avis temporaires

*1111(T)/22 Seniartlit Islands to / à Nain – Renseignement sur les voies navigables 1

Avis préliminaires

*1007(P)/22 Bacalhao Island to / à Black Island – Bouées lumineuses à être supprimées 1

*1112(P)/22 Holyrood and / et Long Pond – Feux d'alignement à être supprimés 2

*1113(P)/22 Bonavista Bay: Southern Portion / Partie sud – Aide à la navigation à être supprimée .. 2

Côte de l'Atlantique **3**

Avis temporaires

*111(T)/21 Rivière des Prairies – Opérations de construction 3

*206(T)/21 Plans, Baie des Chaleurs/Chaleur Bay (côte nord/north shore) – Quai fédéral fermé à la navigation 3

*318(T)/21 Pointe des Monts aux/to Escoumins – Amarrages scientifiques 3

*207(T)/22 Port de Québec – Obstruction 3

*208(T)/22 Sault-au-Cochon à/to Québec – Renseignement sur les voies navigables 3

*209(T)/22 Rivière Ristigouche / Restigouche River – Quai fédéral fermé à la navigation 4

*307(T)/22 Port de Québec – Renseignements sur les voies navigables 4

*411(T)/22 Lac Saint-Pierre – Obstruction : débris flottants et tombants 4

*513(T)/22 Plans, Baie des Chaleurs/Chaleur Bay (côte nord/North Shore) – Quai fédéral fermé en permanence à la navigation 4

*709(T)/22 Port de Québec – Feux de pont temporairement éteints 4

*809(T)/22 Port de Montréal – Renseignement sur les voies navigables : Calcul du dégagement sous-quille 5

*810(T)/22 Île du Petit Mécatina aux/to Îles Sainte-Marie – Renseignement sur les voies navigables : Haut-fond 5

*811(T)/22 Cap-aux-Meules – Renseignement sur les voies navigables : Restrictions 5

*1009(T)/22 Plans, Baie des Chaleurs/Chaleur Bay (côte nord/North Shore) – Renseignement sur les voies navigables : Faibles profondeurs signalées 5

*1114(T)/22 Rivière-du-Loup – Renseignement sur les voies navigables : Faibles profondeurs signalées 6

Avis préliminaires

*1010(P)/22 Hillsborough Bay – Aide à la navigation à être supprimée 6

Eaux intérieures **7**

Avis temporaires

*909(T)/14 Kingston Harbour and Approaches/et les approches – Quai hors service 7

*1005(T)/15 Port Dalhousie – Quais Est et Ouest : Accès Interdits 7

*515(T)/16 Harbours on the East Shore of Lake Superior/Ports sur la rive est du lac Supérieur – Bouées temporairement supprimées 7

*814(T)/16 Main Duck Island to/à Scotch Bonnet Island – Barges de metal partiellement submergées 7

*1011(T)/16	Lake Ontario/Lac Ontario (Western Portion/Partie Ouest) – Sédiments signalés	8
*1218(T)/16	Hamilton Harbour – Sédiments signalés	8
*1219(T)/16	Toronto to/à Hamilton – Opérations de construction	8
*108(T)/17	Harbours in Lake Erie/Havres dans le lac Érié – Bouées non lumineuses repositionnées temporairement	8
*309(T)/17	Pelee Passage to/à la Detroit River – Niveaux d'eau réduits signalés.....	9
*1205(T)/17	Toronto Harbour – Entrée brise-lames de la marina fermée à cause de l'effondrement du brise-lames.....	9
*1206(T)/17	Lake Rosseau and/et Lake Joseph – Bouée non lumineuse temporairement mouillée ..	9
*709(T)/18	Kingston Harbour and Approaches/et les approches – Renseignements concernant les amarrages et ancrages	9
*809(T)/18	Cobourg to/à Oshawa – Opérations de dragage.....	10
*314(T)/20	Toronto Harbour – Travaux de construction.....	10
*710(T)/20	Murray Canal to Healey Falls Locks / Murray Canal aux Écluses de Healey Falls – Opérations de construction	11
*1012(T)/20	Kingston Harbour and Approaches/et les approches – Opérations de construction	11
*1210(T)/20	Demarcation Bay to/à Philips Bay – Unité de forage mobile au large établi temporairement	11
*112(T)/21	Upper Gap to/à Telegraph Narrows– Opérations de construction	11
*413(T)/21	Kingston Harbour and Approaches/et les approches – Aide à la navigation temporairement éteinte	11
*810(T)/21	Fort Frances to/à Hostess Island and/et Sandpoint Island – Aides à la navigation temporairement supprimés	12
*907(T)/21	Lac des Deux Montagnes – Bouée non lumineuse manquante.....	12
*107(T)/22	Canal de la Rive Sud – Renseignement sur les voies navigables	12
*108(T)/22	Lower Gap to/à Adolphus Reach – Construction de quai de traversier Frontenac II	12
*413(T)/22	Rivière Détroit – Renseignement sur les voies navigables : Construction de pont	12
*614(T)/22	Canal de la Rive Sud – Travaux de réfection de pont.....	13
*615(T)/22	Canal de la Rive Sud – Démolition de pont.....	13
*616(T)/22	Canal de la Rive Sud – Quai fédéral fermé en permanence à la navigation	13
*617(T)/22	Lac Saint-Louis – Aides à la navigation mouillées temporairement.....	13
*618(T)/22	Point Clark to/à Southampton – Aides à la navigation mouillées	13
*813(T)/22	Lac Saint-Louis – Obstruction : Roche	14
*1115(T)/22	Cape Hurd to/à Tobermory and/et Cove Island – Travaux maritimes : Construction de brise-lames.....	14

Avis préliminaires

*911(P)/22	Britannia Bay à/to Chats Falls – Aide à la navigation à être supprimée	14
*1116(P)/22	Lake Nipissing / Lac Nipissing(Eastern Portion / Partie est) – Aides à la navigation à être supprimées.....	15

Côte du Pacifique

16

Avis temporaires

*610(T)/21	Laredo Sound – Unité AIS d'essai installée.....	16
------------	---	----

Avis préliminaires

Aucun avis applicable pour cette édition. 16

Autres avis (T) & (P) 17

Avis temporaires

*1105(T)/15 Canada – Sécurité des navires d’exploration et d’exploitation au large..... 17

*208(T)/21 Garde côtière canadienne – Système d’identification automatique (SIA)..... 17

Avis préliminaires

*912(P)/22 Garde côtière canadienne – Système de positionnement global différentiel (DGPS) au
Canada..... 18

Liste des cartes touchées par les avis (T) & (P)

n° de la carte	Pages	n° de la carte	Pages	n° de la carte	Pages
1234	6	2044	7	4848	2
1236	3	2058	10	4855	2
1310	5	2060	7	4863	1
1312	4	2067	8	4921	3, 4, 5
1316	3, 4	2077	8	4956	5
1317	3	2085	9, 10	5052	1
1320	6	2086	8	6022	9
1429	12, 13	2123	9	6035	15
1430	13, 14	2181	8	6108	12
1509	3	2274	14	7661	11
1510	12	2291	13	14853	12
1550	14	2315	7		
2006	11	3980	16		
2017	7, 9, 11	4426	4		
2018	12	4466	6		
2021	11	4468	5		

Côte de Terre-Neuve-et-Labrador

Avis temporaires

*1111(T)/22 Seniartlit Islands to / à Nain – Renseignement sur les voies navigables

Carte de référence : 5052

Le marégraphe 01430 situé à Nain est en cours d'entretien. Les données d'observation et de prévision ne sont pas disponibles, mais les données de prédiction sont toujours disponibles.

(NW-N-1555-22)

Avis préliminaires

Région de l'Atlantique

Soumission des commentaires

Tous les navigateurs et toutes les personnes concernées sont priés de présenter leurs observations dans les trois mois suivant la date de publication initiale concernant ces avis (P). Suivant cette date, cet avis sera annulé. Ces observations devront exposer les faits sur lesquels elles reposent et donner à l'appui les renseignements ayant trait à la sécurité, au commerce et aux biens publics.

Tout commentaire doit être adressé à la personne suivante :

Surintendante,
Aides à la navigation et Voies navigables
Garde côtière canadienne, région de l'Atlantique
Case postale 1000
50 Discovery Drive
Dartmouth, NS B2Y 3Z8
Téléphone : (506) 636-4708
Courriel : DFO.CCGATLaidstoNavDiscont-AidesalanavSupprATLGCC.MPO@dfo-mpo.gc.ca

*1007(P)/22 Bacalhao Island to / à Black Island – Bouées lumineuses à être supprimées

Carte de référence : 4863

La Garde côtière canadienne propose de supprimer en permanence les aides à la navigation suivantes :

Nom de l'aide	n° LF	Position
Cottlesville – Bouée lumineuse DA2	355.11	49° 30' 27.5"N 054° 52' 26.4"W
Factory Island – Bouée lumineuse DA3	355.12	49° 30' 30.2"N 054° 52' 16.2"W
Black Rock – Bouée lumineuse DA5	355.129	49° 30' 32.0"N 054° 52' 05.6"W

La date de publication initiale : le vendredi 28 octobre 2022

La date limite pour la [soumission des commentaires](#) : le jeudi 26 janvier 2023

(N2022-238)

***1112(P)/22 Holyrood and / et Long Pond – Feux d'alignement à être supprimés**

Carte de référence : 4848

La Garde côtière canadienne propose de supprimer en permanence les aides à la navigation suivantes :

Nom de l'aide	n° LF	Position
Holyrood Bay – alignement antérieur	492.7	47° 23' 19.6"N 053° 07' 39.8"W
Holyrood Bay – alignement postérieur	492.8	183°32' 279.6 m du feu antérieur

La date de publication initiale : le vendredi 25 novembre 2022

La date limite pour la [soumission des commentaires](#) : le jeudi 23 février 2023

(N2022-264)

***1113(P)/22 Bonavista Bay: Southern Portion / Partie sud – Aide à la navigation à être supprimée**

Carte de référence : 4855

La Garde côtière canadienne propose de supprimer en permanence l'aide à la navigation suivante :

Nom de l'aide	n° LF	Position
Jamestown, quai	441.25	48° 26' 36.7"N 053° 48' 17.4"W

La date de publication initiale : le vendredi 25 novembre 2022

La date limite pour la [soumission des commentaires](#) : le jeudi 23 février 2023

(N2022-266)

Côte de l'Atlantique

Avis temporaires

***111(T)/21 Rivière des Prairies – Opérations de construction**

Carte de référence : 1509

Des travaux de réparation, ayant débuté le 17 août 2020, ont lieu 24 heures par jour au pont Pie-IX.

Des bouées, jetées et un rideau de confinement sont en place.

(NW-Q-1112-20)

***206(T)/21 Plans, Baie des Chaleurs/Chaleur Bay (côte nord/north shore) – Quai fédéral fermé à la navigation**

Référence : Avis *1118/19 est annulé.

Carte de référence : 4921

Le quai fédéral de Chandler est fermé à la navigation. Pour des raisons de sécurité, il est interdit de s'y amarrer.

Pour toute information, veuillez communiquer avec M. Simon Bilodeau de Transports Canada au 418-563-2325 ou par courriel à l'adresse : simon.bilodeau@tc.gc.ca.

(AVNAV NW-Q-1580-16)

***318(T)/21 Pointe des Monts aux/to Escoumins – Amarrages scientifiques**

Carte de référence : 1236

Plus de 80 amarrages scientifiques sous-marins ont été placés dans la zone délimitée par les positions suivantes :

Pt 1:	49° 18' 00.7"N	067° 40' 03.6"W
Pt 2:	49° 18' 12.0"N	067° 43' 30.8"W
Pt 3:	49° 17' 31.3"N	067° 43' 32.4"W
Pt 4:	49° 17' 25.3"N	067° 40' 15.5"W

(NW-Q-0968-20)

***207(T)/22 Port de Québec – Obstruction**

Carte de référence : 1316

Embarcation à moteur de 6 mètres de long signalée coulée à 46° 43.830'N 071° 20.000'W.

(NW-Q-1348-21)

***208(T)/22 Sault-au-Cochon à/to Québec – Renseignement sur les voies navigables**

Carte de référence : 1317

Profondeur moindre de 5,9 mètres localisée à : 47° 08.911'N 070° 40.591'W.

(NW-Q-0092-22)

***209(T)/22 Rivière Ristigouche / Restigouche River – Quai fédéral fermé à la navigation**

Référence : Avis 716(T)/19 est annulé.

Carte de référence : 4426

Le quai fédéral de Miguasha est fermé à la navigation. Pour des raisons de sécurité et à cause des risques d'effondrement du quai, il est interdit de s'y amarrer ou de s'approcher à moins de 20 mètres de ces structures.

Pour toutes informations, veuillez communiquer avec le responsable régional de l'exploitation portuaire chez Transports Canada, région du Québec, M. Hugues Gagnon-Montreuil au 581-398-8378.

(NW-Q-0318-16)

***307(T)/22 Port de Québec – Renseignements sur les voies navigables**

Carte de référence : 1316

Travaux de réfection avec échafaudages ayant lieu sur le pont Pierre-Laporte du lundi au samedi.
Dégagement du pont réduit par 2.6 mètres.

(NW-Q-0182-22)

***411(T)/22 Lac Saint-Pierre – Obstruction : débris flottants et tombants**

Carte de référence : 1312

Débris flottants et tombants rapportés dessous le pont situé à 46° 04.783'N 073° 09.205'W. Le pont est balisé avec des ballons jaunes suspendus à la mi-hauteur entre le tablier et le niveau d'eau. Des panneaux d'avertissement sont installés en haut.

(NW-Q-1266-19)

***513(T)/22 Plans, Baie des Chaleurs/Chaleur Bay (côte nord/North Shore) – Quai fédéral fermé en permanence à la navigation**

Carte de référence : 4921

Le quai fédéral de Paspébiac est fermé définitivement à la navigation. Pour des raisons de sécurité, il est interdit de s'y amarrer ou d'y circuler en véhicule.

Pour tous renseignements supplémentaires, veuillez communiquer avec l'agent de programmes responsable de l'exploitation portuaire de Paspébiac chez Transports Canada, M. Hugues Gagnon-Montreuil au 418-398-8378 ou TC.QUEPorts-PortsQUE.TC@tc.gc.ca

***709(T)/22 Port de Québec – Feux de pont temporairement éteints**

Carte de référence : 1316

Les quatre feux rouges suivants, situés sur le pont Pierre-Laporte, sont temporairement éteints :

Pont Pierre-Laporte, feu Nord-Est	46° 44.815'N 071° 17.480'W
Pont Pierre-Laporte, feu Nord-Ouest	46° 44.809'N 071° 17.502'W
Pont Pierre-Laporte, feu Sud-Est	46° 44.629'N 071° 17.368'W
Pont Pierre-Laporte, feu Sud-Ouest	46° 44.622'N 071° 17.390'W

(NW-Q-1281-21, NW-Q-1282-21, NW-Q-1283-21, NW-Q-1284-21)

***809(T)/22 Port de Montréal – Renseignement sur les voies navigables : Calcul du dégagement sous-quille**

Carte de référence : 1310

Les Services de communications et de trafics maritimes de la Garde côtière canadienne utilisent toutes les stations de niveaux d'eau disponibles du Service Hydrographique du Canada pour le calcul des autorisations de passage dans le secteur Sorel-Montréal de la voie navigable, soit Sorel, Contrecoeur, Varennes, Montréal-Frontenac et Montréal-Jetée #1.

Compte tenu des caractéristiques particulières de la voie navigable pour le tronçon entre les bouées M84 (en aval de la municipalité de Verchères) et M157 (vis-à-vis la section 109 du Port de Montréal) ainsi que pour le poste d'ancrage numéro 1 de Pointe-aux-Trembles, il a été convenu d'ajuster de 10 cm à la hausse la colonne d'eau disponible.

La colonne d'eau minimale dans cette section calculée à l'aide de la station de niveau d'eau de Varennes et obtenue après cet ajustement, est retenue pour le calcul du dégagement sous-quille.

(NW-Q-0776-22)

***810(T)/22 Île du Petit Mécatina aux/to Îles Sainte-Marie – Renseignement sur les voies navigables : Haut-fond**

Carte de référence : 4468

Haut-fond rocheux localisé à l'entrée du Havre de Harrington. La navigation doit se faire entre le quai et la lanterne rouge située à 50° 29.832'N 059° 28.581'W.

(NW-Q-1494-20)

***811(T)/22 Cap-aux-Meules – Renseignement sur les voies navigables : Restrictions**

Carte de référence : 4956

Restrictions en vigueur et amarrage interdit à certains endroits au quai des pêcheurs, au port de Cap-aux-Meules.

Contactez le directeur de port pour plus d'information au 418-937-7635.

(NW-Q-0199-21)

***1009(T)/22 Plans, Baie des Chaleurs/Chaleur Bay (côte nord/North Shore) – Renseignement sur les voies navigables : Faibles profondeurs signalées**

Carte de référence : 4921

Profondeurs moindres localisées à :

48° 24' 51.8"N 064° 23' 38.9"W (2,9 mètres)

48° 24' 52.7"N 064° 23' 41.9"W (2,9 mètres)

48° 24' 55.5"N 064° 23' 45.2"W (2,5 mètres)

48° 24' 53.7"N 064° 23' 43.7"W (2,6 mètres)

(NW-Q-1485-22)

***1114(T)/22 Rivière-du-Loup – Renseignement sur les voies navigables : Faibles profondeurs signalées**

Référence : Avis 1008(T)/22 est annulé.

Carte de référence : 1234, 1320

Profondeurs moindres localisées à :

47° 55' 29.8"N 069° 38' 57.7"W (9,7 mètres)

47° 56' 58.4"N 069° 47' 24.2"W (3,2 mètres)

48° 00' 07.0"N 069° 45' 43.1"W (8,5 mètres)

(NW-Q-1058-22)

Avis préliminaires

Région de l'Atlantique

Soumission des commentaires

Tous les navigateurs et toutes les personnes concernées sont priés de présenter leurs observations dans les trois mois suivant la date de publication initiale concernant ces avis (P). Suivant cette date, cet avis sera annulé. Ces observations devront exposer les faits sur lesquels elles reposent et donner à l'appui les renseignements ayant trait à la sécurité, au commerce et aux biens publics.

Tout commentaire doit être adressé à la personne suivante :

Surintendante,
Aides à la navigation et Voies navigables
Garde côtière canadienne, région de l'Atlantique
Case postale 1000
50 Discovery Drive
Dartmouth, NS B2Y 3Z8
Téléphone : (506) 636-4708
Courriel : DFO.CCGATLaidstoNavDiscont-AidesalanavSupprATLGCC.MPO@dfo-mpo.gc.ca

***1010(P)/22 Hillsborough Bay – Aide à la navigation à être supprimée**

Carte de référence : 4466

La Garde côtière canadienne propose de supprimer en permanence l'aide à la navigation suivante :

Nom de l'aide	n° LF	Position
St. Peters Island	1007	46° 07' 01.1"N 063° 10' 49.5"W

La date de publication initiale : le vendredi 28 octobre 2022

La date limite pour la [soumission des commentaires](#) : le jeudi 26 janvier 2023

(G2022-109)

Eaux intérieures

Avis temporaires

***909(T)/14 Kingston Harbour and Approaches/et les approches – Quai hors service**

Carte de référence : 2017

Le quai de l'hôpital psychiatrique de Kingston est hors service et interdit d'accès comme quai d'amarrage jusqu'à nouvel avis.

(AVNAV C2409/10)

***1005(T)/15 Port Dalhousie – Quais Est et Ouest : Accès Interdits**

Carte de référence : 2044

Une étude d'ingénierie récente a identifié des problèmes de structure et de sécurité concernant les quais Est et Ouest à Port Dalhousie. Pêches et Océans prend les mesures suivantes pour protéger le public en interdisant l'accès aux navires, véhicules et piétons sur ces quais.

Les navires peuvent naviguer sécuritairement près des quais, mais il est interdit de s'y amarrer. La ville de St-Catharine accommodera les plaisanciers à d'autres quais, si possible.

Mark Sandeman
Directeur de secteur, Service à la clientèle
Direction des ports pour petits bateaux
Région du Centre & Arctique
Pêches et Océans Canada

3027 Harvester Road, Unit 310
Burlington ON L7N 3G7
Téléphone : (905) 639-2050
Télécopieur : (905) 639-5975
Courriel : mark.sandeman@dfo-mpo.gc.ca

(AVNAV C567/15)

***515(T)/16 Harbours on the East Shore of Lake Superior/Ports sur la rive est du lac Supérieur – Bouées temporairement supprimées**

Carte de référence : 2315

La Garde côtière canadienne a supprimé temporairement les aides à la navigation suivantes : XT1, XT2, XT3, XT4, XT5, XT6, XT7, XT8, XT9, XT10, XT11, XT12.

(AVNAV C1045)

***814(T)/16 Main Duck Island to/à Scotch Bonnet Island – Barges de metal partiellement submergées**

Carte de référence : 2060

Il y a 3 barges de métal partiellement submergées à l'extrémité Nord de West Lake (43° 57' 02.3"N 077° 20' 12.8"W) qui ont été signalées au-dessous de la surface de l'eau.

L'emplacement des barges est indiqué par des bouées d'avertissement.

(AVNAV C1641/14)

***1011(T)/16 Lake Ontario/Lac Ontario (Western Portion/Partie Ouest) – Sédiments signalés**

Carte de référence : 2077

Sédiments signalés dans le chenal principal de la marina Fifty Point. Profondeur de 1.9 mètres signalée dans le centre du chenal avec moins de profondeur sur les côtés.

Les navigateurs sont priés de faire preuve de prudence dans le secteur.

(AVNAV C2266/16)

***1218(T)/16 Hamilton Harbour – Sédiments signalés**

Carte de référence : 2067

Sédiments signalés le long de la face Nord des quais 11 et 12 :

Face Nord du quai 11 entre les positions 43° 16' 31"N 079° 50' 56"W et 43° 16' 29"N 079° 50' 49"W et à la position 43° 16' 28"N 079° 50' 42"W.

Face Nord du quai 12 entre les positions 43° 16' 27"N 079° 50' 39"W et 43° 16' 26"N 079° 50' 33"W.

Les navigateurs sont priés de réduire leur vitesse en arrivant et en partant. Le tirant d'eau de la voie maritime sera affecté quand les niveaux d'eaux seront moins de 0,70 mètres au-dessus du zéro des cartes dans ces secteurs.

(AVNAV C1831/13)

***1219(T)/16 Toronto to/à Hamilton – Opérations de construction**

Carte de référence : 2086

Opérations de construction en cours du 14 novembre 2016 jusqu'à approximativement 2026 à la station d'épuration de Lakeview entre le parc Marie Curtis et le ruisseau Serson. Un nombre varié d'équipement sera utilisé pour étendre la masse le long de la côte. La décharge et 3 îlots seront illuminés et identifiés.

(AVNAV C2533/16)

***108(T)/17 Harbours in Lake Erie/Havres dans le lac Érié – Bouées non lumineuses repositionnées temporairement**

Carte de référence : 2181

Les bouées à espar non lumineuses suivantes ont été temporairement repositionnées à cause d'envasement :

Nom de l'aide	n° LF	Changements temporaires
ES2	7169	Repositionnées à 42° 39' 10.0"N 081° 12' 32.0"W
ES3	7170	Repositionnées à 42° 39' 15.4"N 081° 12' 40.7"W
ES4	7171	Repositionnées à 42° 39' 16.8"N 081° 12' 37.7"W

La profondeur d'eau la moins profonde jusqu'à 3.5M se trouve entre ES3 et ES4 et l'eau la plus profonde est du côté rouge du chenal. Les navigateurs sont priés de faire preuve de prudence dans le secteur.

(B2017-003)

***309(T)/17 Pelee Passage to/à la Detroit River – Niveaux d'eau réduits signalés**

Carte de référence : 2123

Niveaux d'eau réduits signalés de l'extrémité Sud de l'entrée du Sturgeon Creek Harbour en direction Nord.

Annette Winter
Agente de projets et de cession
Direction des ports pour petits bateaux
Pêches et Océans Canada

Canada Centre for Inland Waters (CCIW)
867 Lakeshore Road
Burlington ON L7S 1A1
Téléphone : (905) 315-5286
Courriel : annette.winter@dfo-mpo.gc.ca

(AVNAV C58/13)

***1205(T)/17 Toronto Harbour – Entrée brise-lames de la marina fermée à cause de l'effondrement du brise-lames**

Carte de référence : 2085

L'entrée brise-lames Ouest de la Marina de la Place de l'Ontario est fermée à cause de l'effondrement du brise-lames.

Des dangers sous-marins existent dans l'ouverture du brise-lames et sur les bordures intérieures et extérieures de la paroi du brise-lames.

Bouée à espar verte BW1 a été retirée, et 3 bouées d'endroit interdit blanches et oranges ont été placées à l'entrée du brise-lames.

La bordure extérieure de la paroi du brise-lames est indiquée par 2 bouées d'endroit interdit blanches et oranges.

La bordure intérieure de la paroi du brise-lames est indiquée par 3 bouées d'endroit interdit blanches et oranges.

(AVNAV C79/13)

***1206(T)/17 Lake Rosseau and/et Lake Joseph – Bouée non lumineuse temporairement mouillée**

Carte de référence : 6022

La bouée non lumineuse suivante a été mouillée temporairement :

Nom de l'aide	n° LF	Position
P3/1	9089.1	45° 08' 09.0"N 079° 40' 36.0"W

(D2017-006)

***709(T)/18 Kingston Harbour and Approaches/et les approches – Renseignements concernant les amarrages et ancrages**

Référence : Avis 309(T)/14 est annulé.

Carte de référence : 2017

Tous les amarrages ou ancrages dans le port public de Kingston sont interdit en dehors des zones désignées de la marina jusqu'à nouvel avis sans l'autorisation du responsable de port.

Toutes demandes de renseignements doivent être adressées à Transports Canada au (416) 952-0475.

*809(T)/18 Cobourg to/à Oshawa – Opérations de dragage

Carte de référence : 2058

Opérations de dragage dans le port de Port Hope du 3 août 2018 au 30 décembre 2022. Un atténuateur de vagues bloquera l'entrée du bassin ouest.

Les navigateurs sont priés de rester à l'écart de cette zone.

(AVNAV C1951/18)

*314(T)/20 Toronto Harbour – Travaux de construction

Référence : Avis 209(T)/20 est annulé.

Carte de référence : 2085

Des travaux de construction ont lieu à Ashbridge's Bay et consistent en la construction de deux brise-lames et du remplissage du rivage. Divers équipements seront utilisés, notamment des remorqueurs et des barges. Des aides à la navigation temporaires seront placées avant et durant la construction. Les opérations sont prévues aux positions suivantes :

Travaux de construction des brise-lames

43° 39' 20.7 "N 079° 18' 48.1 "W

Phase 1 : 2020-04-01 au 2020-12-31

Phase 2 : 2021-04-01 au 2021-12-31

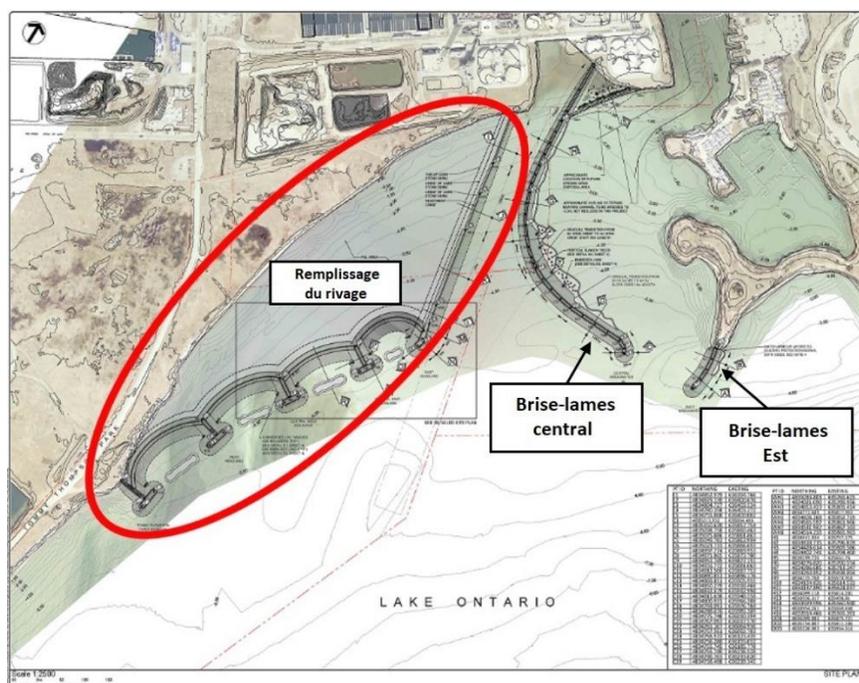
Phase 3 : 2022-04-01 au 2022-12-31

Travaux de remplissage du rivage

43° 39' 01.4"N 079° 19' 01.9"W

La mise en œuvre de la zone de remplissage du rivage devrait durer environ cinq ans.

Les navigateurs sont priés de rester à l'écart de la zone de construction.



***710(T)/20 Murray Canal to Healey Falls Locks / Murray Canal aux Écluses de Healey Falls
– Opérations de construction**

Carte de référence : 2021

Opérations de construction, incluant des opérations de plongée, en cours à partir du 06 juillet 2020 entre 1100 UTC et 0100 UTC à l'embouchure de Trent River au sud du pont de la rue Dundas à Trenton. Le site est identifié de marqueurs rouges, verts et blancs. Remorqueur et barge sur place, éclairés la nuit.

Il est conseillé aux navires de faire preuve de prudence lorsqu'ils transitent dans la zone et de se tenir à l'écart des opérations de construction. Appelez le 416-729-8830 pour de plus amples informations.

(NW-C-1012-20)

***1012(T)/20 Kingston Harbour and Approaches/et les approches – Opérations de construction**

Carte de référence : 2017

Des travaux de construction de quai ont lieu quotidiennement de 1100 UTC jusqu'à 2300 UTC au terminal du traversier de Kingston-Wolfe Island. Le traversier demeure opérationnel. Les navires ne sont pas autorisés à accoster du côté sud. La zone de construction est marquée et éclairée.

(NW-C-1786-20)

***1210(T)/20 Demarcation Bay to/à Philips Bay – Unité de forage mobile au large établi temporairement**

Référence : Avis 616(T)/07 est annulé.

Carte de référence : 7661

L'unité de forage mobile sans équipage au large « SDC » continue à être établie temporairement à 69° 24.71'N 138° 53.76'W. La structure est de 202,4 mètres de long et 53 mètres de large.

Pour toute information, communiquer avec le Capitaine Connelly au 1-250-598-4513 ou 1-250-744-9818 ou par courriel à doncon@islandnet.com ou dcmarine@shaw.ca

***112(T)/21 Upper Gap to/à Telegraph Narrows– Opérations de construction**

Carte de référence : 2006

Des opérations de construction sont actuellement en cours sur le pont Skyway de Bay of Quinte.

Durant ces opérations, des barges éclairées sont sur place et la hauteur libre du pont est de 19 mètres.

(NW-C-2834-19)

***413(T)/21 Kingston Harbour and Approaches/et les approches – Aide à la navigation temporairement éteinte**

Carte de référence : 2017

L'aide à la navigation suivante est temporairement éteinte :

Marysville, feu du quai (LF 399.3) 44° 11' 42.4"N 076° 26' 27.3"W

(NW-C-1802-20)

***810(T)/21 Fort Frances to/à Hostess Island and/et Sandpoint Island – Aides à la navigation temporairement supprimés**

Carte de référence : 6108

Les aides à la navigation suivantes sont temporairement supprimées :

Nom de l'aide	n° LF	Position
Noden Causeway, chaussée surélevée – Feu Est	1465	48° 39' 08.5"N 093° 18' 47.6"W
Noden Causeway, chaussée surélevée – Feu Ouest	1466	48° 39' 08.5"N 093° 18' 49.1"W

(D2021-026T, 027T)

***907(T)/21 Lac des Deux Montagnes – Bouée non lumineuse manquante**

Carte de référence : 1510

La bouée non lumineuse suivante est actuellement manquante et ne sera pas remplacée avant la saison de navigation 2022 :

Nom de l'aide	n° LF	Position
Chenal Saint-Placide – Bouée HJ17	6251.68	45° 31' 20.7"N 074° 12' 25.1"W

(NW-Q-1526-20)

***107(T)/22 Canal de la Rive Sud – Renseignement sur les voies navigables**

Carte de référence : 1429

Travaux d'inspection sous le Pont Champlain ayant lieu du lundi au vendredi de 1000 UTC jusqu'à 1900 UTC. Le remorqueur «Intense» et un chaland sont sur place et seront identifiés et illuminés la nuit. Le remorqueur «Intense» garde l'écoute sur la voie VHF 79.

(NW-Q-1179-20)

***108(T)/22 Lower Gap to/à Adolphus Reach – Construction de quai de traversier Frontenac II**

Carte de référence : 2018

Opérations de construction aux quais du traversier de Millhaven et Stella en cours quotidiennement durant les heures de clarté. Des quais temporaires seront installés dans les environs des quais du traversier. Les quais seront marqués avec des bouées et illuminés avec des feux ambrés.

(NW-C-2916-17)

***413(T)/22 Rivière Détroit – Renseignement sur les voies navigables : Construction de pont**

Carte de référence : 14853

Opérations de construction de pont se déroulant dans une zone délimitée par :

42° 17.200'N 083° 05.633'W

42° 17.183'N 083° 05.600'W

42° 17.067'N 083° 05.667'W

42° 17.000'N 083° 05.717'W

42° 17.017'N 083° 05.750'W

42° 17.100'N 083° 05.667'W

Entrée non autorisée interdite.

(NW-C-0151-22)

***614(T)/22 Canal de la Rive Sud – Travaux de réfection de pont**

Carte de référence : 1429

Travaux de réfection en cours au pont Honoré-Mercier (amont) entre Lasalle et Kahnawake. Passerelle installée sous le pont.

(NW-Q-1810-19)

***615(T)/22 Canal de la Rive Sud – Démolition de pont**

Carte de référence : 1429

Travaux de démolition de l'ancien pont Champlain en cours. Remorqueurs, bateaux de travail, et barges sur place.

(NW-Q-0204-21)

***616(T)/22 Canal de la Rive Sud – Quai fédéral fermé en permanence à la navigation**

Carte de référence : 1429

La marina du Port de Plaisance de Lachine est fermée en permanence. Les services ne sont plus disponibles aux embarcations de plaisance. L'accès au chenal de navigation et au canal n'est pas affecté.

Amarrage interdit.

(NW-Q-0356-22)

***617(T)/22 Lac Saint-Louis – Aides à la navigation mouillées temporairement**

Carte de référence : 1430

Six bouées lumineuses jaunes marquant un brise-lames de 400 mètres à fleur d'eau temporairement mouillées aux coordonnées suivantes :

45° 20' 44.5"N 073° 50' 32.9"W	45° 21' 00.3"N 073° 50' 11.6"W
45° 20' 47.7"N 073° 50' 29.4"W	45° 21' 05.4"N 073° 50' 07.6"W
45° 20' 50.0"N 073° 50' 24.1"W	45° 21' 11.8"N 073° 50' 04.6"W

(NW-Q-0579-22)

***618(T)/22 Point Clark to/à Southampton – Aides à la navigation mouillées**

Référence : Avis 1212(T)/21 est annulé.

Carte de référence : 2291

Vingt-deux amarrages sous-marins ont été enlevés et remplacés par des bouées à espar aux coordonnées suivantes :

44° 13.912'N 081° 37.060'W	44° 22.719'N 081° 32.404'W
44° 13.970'N 081° 37.379'W	44° 22.933'N 081° 33.992'W
44° 13.981'N 081° 38.188'W	44° 23.512'N 081° 31.893'W
44° 15.862'N 081° 36.683'W	44° 23.953'N 081° 32.850'W
44° 15.894'N 081° 37.028'W	44° 25.270'N 081° 29.521'W
44° 15.885'N 081° 37.468'W	44° 25.576'N 081° 30.070'W
44° 19.834'N 081° 36.316'W	44° 26.041'N 081° 30.817'W
44° 19.867'N 081° 36.618'W	44° 33.449'N 081° 19.640'W
44° 21.668'N 081° 34.609'W	44° 33.525'N 081° 19.847'W
44° 22.055'N 081° 34.987'W	44° 34.184'N 081° 21.275'W

(NW-C-0708-22)

***813(T)/22 Lac Saint-Louis – Obstruction : Roche**

Carte de référence : 1430

Roche non cartographiée avec 30 centimètres dépassant au-dessus de la surface signalée à 45° 25.062'N 073° 52.098'W.

(NW-Q-0813-22)

***1115(T)/22 Cape Hurd to/à Tobermory and/et Cove Island – Travaux maritimes :
Construction de brise-lames**

Carte de référence : 2274

Travaux de réhabilitation du brise-lames de Little Tub Harbour ayant lieu du lundi au vendredi à 45° 15.348'N 081° 39.803'W depuis le 26 octobre 2022.

(NW-C-1889-22)

Avis préliminaires

Région du Centre

Soumission des commentaires

Tous les navigateurs et toutes les personnes concernées sont priés de présenter leurs observations dans les trois mois suivant la date de publication initiale concernant ces avis (P). Suivant cette date, cet avis sera annulé. Ces observations devront exposer les faits sur lesquels elles reposent et donner à l'appui les renseignements ayant trait à la sécurité, au commerce et aux biens publics.

Tout commentaire doit être adressé à la personne suivante :

Surintendant, Mathieu Roy
Aides à la navigation et Voies navigables
Garde côtière canadienne, région du Centre
1550, Avenue D'Estimauville
Québec QC G1J 5E9
Téléphone : (418) 648-7450
Courriel : mathieu.roy@dfo-mpo.gc.ca

***911(P)/22 Britannia Bay à/to Chats Falls – Aide à la navigation à être supprimée**

Carte de référence : 1550

La Garde côtière canadienne propose de supprimer en permanence l'aide à la navigation suivante :

Nom de l'aide	n° LF	Position
Aylmer Island	1299	45° 23' 50.4"N 075° 53' 18.8"W

La date de publication initiale : le vendredi 30 septembre 2022

La date limite pour la [soumission des commentaires](#) : le jeudi 29 décembre 2022

(B2022-088)

***1116(P)/22 Lake Nipissing / Lac Nipissing(Eastern Portion / Partie est) – Aides à la navigation à être supprimées**

Carte de référence : 6035

La Garde côtière canadienne propose de supprimer en permanence les aides à la navigation suivantes :

Nom de l'aide	n° LF	Position
Aides fixes		
Callander	1423	46° 13' 13.1"N 079° 22' 07.9"W
South East Bay – Feu à secteurs	1424	46° 11' 48.2"N 079° 25' 19.9"W
Aide flottante		
Bouée J13	9324	46° 12' 54.5"N 079° 21' 50.4"W

La date de publication initiale : le vendredi 25 novembre 2022

La date limite pour la [soumission des commentaires](#) : le jeudi 23 février 2023

(D2022-037, 038, 039)

Côte du Pacifique

Avis temporaires

***610(T)/21 Laredo Sound – Unité AIS d'essai installée**

Carte de référence : 3980

L'aide à la navigation Jaffrey Rock – Bouée à sifflet lumineuse E64 (LL 622- ISMM 993161103) a été équipée d'un système d'aide à la navigation AIS, fournissant des informations sur la position. Ce système fait partie d'un essai de la Garde côtière canadienne.

Veuillez consulter le site <http://www.marinfo.gc.ca/e-nav/> pour plus d'informations sur l'essai.

Les navigateurs sont invités à soumettre leurs commentaires au Centre des SCTM de Prince Rupert.

(P2021-013)

Avis préliminaires

Région de l'Ouest

Soumission des commentaires

Tous les navigateurs et toutes les personnes concernées sont priés de présenter leurs observations dans les trois mois suivant la date de publication initiale concernant ces avis (P). Suivant cette date, cet avis sera annulé. Ces observations devront exposer les faits sur lesquels elles reposent et donner à l'appui les renseignements ayant trait à la sécurité, au commerce et aux biens publics.

Tout commentaire doit être adressé à la personne suivante :

Surintendante, Glenna Evans
Aides à la navigation et Voies navigables
Garde côtière canadienne, région de l'Ouest
25, rue Huron
Victoria BC V8V 4V9
Téléphone : (250) 480-2602
Fax : (250) 480-2702
Courriel : glenna.evans@dfo-mpo.gc.ca

Aucun avis applicable pour cette édition.

Autres avis (T) & (P)

Avis temporaires

***1105(T)/15 Canada – Sécurité des navires d'exploration et d'exploitation au large**

Carte de référence : Avis 410(T)/2007 est annulé.

Édition Annuelle des Avis aux navigateurs 2015 - Avis No. 20, pages A20-1 à A20-4.

Les navigateurs sont prévenus que des navires d'exploration et d'exploitation au large pourraient effectuer des activités de forage dans les endroits suivants :

Golfe Saint-Laurent

Néant

Continente des T.N.-O.

Néant

Delta du Mackenzie T.N.-O/Mer de Beaufort

Néant

Îles de l'Arctique dans les T.N.-O/ Îles de l'Arctique au Nunavut

Néant

Zones marines de l'Est de l'Arctique

Néant

Détroit de Davis

Néant

NOTA : Les navigateurs sont priés d'obtenir un compte rendu à jour des positions des navires de forage avant d'entrer dans une zone d'exploration et d'exploitation. On peut se procurer ces renseignements en communiquant avec ECAREG CANADA, NORDREG CANADA ou CVTS OFFSHORE, selon le cas, par l'entremise de tout centre de Services de communications et de trafic maritime de la Garde côtière.

(AVNAV M2215/15) (ONE)

***208(T)/21 Garde côtière canadienne – Système d'identification automatique (SIA)**

Référence : Avis *819(T)/16 est annulé.

Aides à la navigation AIS (AtoN)

Les navigateurs sont avisés que la Garde côtière canadienne (GCC) continue de mener des bancs d'essai supervisés des AIS AtoN, dans le but d'amener les AIS AtoN à leur capacité opérationnelle totale (COT). Des renseignements précis sur les sites des bancs d'essai des AIS AtoN sont disponibles sur le portail d'information maritime de la navigation électronique de la GCC à l'adresse <https://www.marinfo.gc.ca/en/nav/docs/ais-aton-locations-fr.php>.

Bien que l'AIS ait été développé à l'origine comme un outil d'évitement des collisions pour les navires, il permet également la diffusion d'autres types de données, comme les AIS « message 21 » (Rapport AIS AtoN).

Les navires doivent être équipés d'un équipement de bord AIS standard pour l'affichage des messages AIS. L'exigence de l'Organisation maritime internationale (OMI) concernant l'affichage obligatoire à bord d'AIS de classe « A » est le dispositif minimum d'affichage (MKD). Cependant, l'affichage et l'utilisation de l'information d'AtoN peuvent nécessiter du matériel ou des logiciels supplémentaires comme un Système électronique de visualisation des cartes marines (SEVCM), un Système électronique de cartes (ECS), un radar ou une unité portative de pilotage (UPP) connectés à l'AIS.

Comme l'information relative à l'AIS disponible aux navigateurs dépendra de leur système d'affichage et de sa conformité aux dernières normes de l'OMI et de l'ISM, certains renseignements transmis peuvent ne pas être affichés ou peuvent avoir un symbole différent. Les navigateurs sont encouragés à installer et à mettre à jour les systèmes qui fournissent une superposition de l'AIS sur le SEVCM, l'ECS et/ou le radar. Les navigateurs devraient bien connaître les paramètres d'affichage de l'équipement de bord de leur navire.

Toutes les positions géographiques (latitude et longitude) sont basées sur le système de référence WGS 84; l'heure est affichée en Temps universel coordonné (UTC).

La GCC s'efforce de diffuser de l'information de qualité; toutefois, comme pour tout outil de navigation, les navigateurs ne doivent pas se fier à cette information comme seul moyen de navigation.

Les navigateurs sont invités à consulter la page Web de la navigation électronique de la GCC sur les aides à la navigation du système d'identification automatique (AIS AtoN), accessible à l'adresse <https://www.marinfo.gc.ca/e-nav/docs/ais-aton-index-fr.php> pour des renseignements pertinents, y compris des exemples d'affichage et de symboles d'AIS AtoN.

De nouveaux avertissements de navigation (AVNAV) ou NOTMAR individuels sont rarement émis pour les essais des AIS AtoN.

Les navigateurs sont priés de faire part de leurs commentaires sur les bancs d'essai des AIS AtoN à l'équipe de la navigation électronique de la GCC à l'adresse ccg.enav.gcc@dfo-mpo.gc.ca. En outre, les navigateurs qui souhaitent participer au questionnaire de la GCC sur les AIS AtoN sont invités à y accéder à l'adresse suivante : <https://www.marinfo.gc.ca/e-nav/docs/asm-aton-survey-fr.php>. Les résultats recueillis guideront la GCC dans le développement de ce service d'information.

Avis préliminaires

***912(P)/22 Garde côtière canadienne – Système de positionnement global différentiel (DGPS) au Canada**

Le 15 décembre 2022, la Garde côtière canadienne fermera définitivement son service DGPS partout au Canada.

L'interruption de ce service s'inscrit dans le cadre des efforts déployés par la Garde côtière pour moderniser les services de navigation maritime et trouver des solutions de rechange aux infrastructures vieillissantes du DGPS.

Le système GPS d'aujourd'hui répond aux besoins des exigences internationales en matière de position, de navigation et de synchronisation (PNT). De plus, pour les marins dans les eaux canadiennes, il n'y a pas d'obligation de disposer d'un système d'augmentation spatial ou terrestre aux systèmes mondiaux de navigation par satellite (GNSS) à bord des navires.

Les récepteurs GNSS modernes peuvent utiliser le système d'augmentation à couverture étendue (WAAS) comme une alternative viable au DGPS. L'examen technique de solutions de PNT au Canada de la Garde côtière et une étude sur le rendement du système WAAS ont révélé que la couverture était excellente au Canada, y compris jusqu'au 72^e parallèle de latitude nord dans l'Arctique.